

Charte du Bénévole

Petit à petit, selon leur rythme et leurs possibilités, les visiteurs et les bénévoles sont appelés, en référence à Jésus-Christ :

- à accueillir l'inattendu de la rencontre de chaque personne chrétienne ou non, à s'ouvrir au mystère de l'homme et de Dieu,
- à avoir le souci des personnes fragilisées par la maladie, l'âge, la solitude, les crises de la vie ou le handicap,
- à se mettre au pas des personnes rencontrées comme le Christ sur le chemin d'Emmaüs,
- à chercher un sens aux événements de la vie et une nourriture dans la prière, les Ecritures, la liturgie, les sacrements,
- à se laisser interpeller et améliorer la qualité de leur accompagnement en acceptant de se (trans)former,
- à vivre leurs relations avec les personnes visitées dans la fidélité, la régularité et le respect de l'intimité partagée (secret professionnel partagé),
- à tenir compte des relations familiales,
- à collaborer, le cas échéant, avec les organismes qui répondent aux besoins des personnes visitées,
- à faire « Eglise » au sein d'une équipe et à être lien explicitement ou implicitement entre la communauté chrétienne et les personnes visitées,
- Et à partager avec tous les hommes de bonne volonté le souci des souffrants.

Ils témoignent ainsi de la tendresse et de l'amour de Dieu ...

Date :

Nom et signature :

Concrètement

Dans l'esprit de la charte...

Le Bénévole :

- Visite bénévolement et si le contexte le permet, visite régulièrement les personnes envers lesquelles il s'engage (MRS, Visite à domicile et institutions de soins),
- Se met à leur écoute et leur offre son amitié attentive et bienveillante,
- Si celles-ci le désirent, prie avec les personnes visitées, propose éventuellement les sacrements et les y prépare le cas échéant,
- En cas de demande de menus services, propose le recours aux aides agissant sur le terrain (personnes ou organismes),
- Est attentif aux difficultés vécues par l'entourage et établit une bonne relation avec l'équipe soignante et la famille.

Celui qui s'engage ainsi est reconnu comme bénévole par l'équipe, après un temps de réflexion et d'essai.

L'Equipe de visiteurs

Se choisit, en concertation avec les responsables pastoraux locaux et la Pastorale de la Santé, un ou des animateurs pour un temps déterminé, renouvelable après évaluation.

Sous sa/leur responsabilité, elle :

- Coordonne les visites dans le respect des richesses et des limites individuelles de chacun,
- Veille à la formation et à l'épanouissement de chacun de ses membres (partage du vécu, écoute réciproque, ressourcement spirituel),
- Organise des activités telles que célébrations communautaires, onction des malades, ou autres...
- Interpelle et fait le lien avec la communauté paroissiale (ecclésiale) sur la présence des souffrants (à garder ?) en son sein et fait entendre leur voix,
- Crée et maintient des liens avec les autres secteurs d'animation de la paroisse et les organismes susceptibles d'aider les personnes visitées,
- Entretient des relations de confiance avec la Pastorale de la Santé,
- Est attentive aux nouveaux besoins des personnes dans une société en perpétuelle mutation.

L'équipe des bénévoles pastoraux

- S'inscrit dans une équipe d'accompagnateurs en institution de soins.

Pastorale de la Santé

Rue de la Linière 14, 1060 Bruxelles – Tél. : 02 533 29 52

Mail : sanitas@vicabru.be – Site : www.sante-bxl.be

- Participe aux réunions de coordination de bénévoles.
- Participe aux formations nécessaires requises par cet engagement.
- Participe aux animations organisées par le service (messe, activités variées...)
- Visite en chambre si demande il y a et en accord avec l'équipe.

La Pastorale de la Santé :

Il a comme objectifs de :

1. Accompagner les équipes locales de visiteurs dans leur mission par :
 - Une information et une orientation pour les nouveaux visiteurs
 - Un soutien aux équipes locales et un suivi spécifique pour les responsables d'équipe,
 - Une formation permanente psychologique, spirituelle et éthique,
 - Des outils et une documentation,
 - Une revue de formation (éditée en collaboration avec les autres diocèses).
2. Former les équipes de visiteurs et de bénévoles pastoraux en offrant une formation adéquate.
3. Assurer la visibilité des équipes par :
 - Des liens et des contacts avec d'autres services et organismes d'aide aux personnes concernées par la maladie, le grand âge ou l'isolement, chrétiens ou non,
 - Une présence dans les médias et les manifestations publiques.
4. Interpeller avec discernement les différents niveaux de responsabilités ecclésiales sur les situations de détresse et d'injustice dont les visiteurs/bénévoles sont témoins.